



PPRAMA



le panorama hebdomadaire de la **préfecture de police**

➤ À LA UNE

PLAN DE VIDÉOPROTECTION POUR PARIS

• PVPP : les travaux se poursuivent



Le plan de vidéoprotection pour Paris (PVPP) est conçu pour offrir aux policiers de la Capitale un outil d'aide à la décision pour l'ensemble de leurs missions. La brigade de sapeurs-pompiers de Paris bénéficiera également d'un renvoi d'images dans le futur centre opérationnel de la caserne Champerrét afin de faciliter ses interventions d'urgence et de secours.

Le prestataire de la préfecture de police construit actuellement le réseau de télécommunication dédié dont la préfecture restera propriétaire.

A ce jour, sur les 400 km de fibres optiques prévus en souterrain, 60 km sont déjà réalisés. Ce système vidéo basé sur l'infrastructure réseaux haut débit, sera conçu pour permettre le visionnage des images dans 55 sites, dont les travaux d'aménagement sont engagés pour 50 % d'entre eux.

Afin de protéger la vie privée, les futures caméras masqueront les zones privatives et des dispositifs stricts de sécurité permettront une gestion rigoureuse des droits d'accès.

Plus de 2 500 opérateurs seront formés dès l'été 2011 sur une maquette à l'échelle humaine située sur un site dédié. Cette formation des personnels de la préfecture de police sera évolutive et assurée pendant les 15 ans d'exploitation.

AFFAIRES RÉSOLUES

L'importance de la vidéoprotection...



Le 26 septembre 2010, il est environ 6h40 quand deux individus cagoulés et gantés font irruption dans un commerce de proximité du 11e arrondissement. Ils frappent la gérante, l'aspergent de gaz lacrymogène, la jettent au sol afin de la forcer à ouvrir le coffre fort de son bureau. Ils y dérobent 6 000 euros ainsi que des cartouches de cigarettes et

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

42,22%

c'est le taux d'augmentation des manifestations revendicatives déclarées entre le 1er janvier et le 20 avril 2011 par rapport à la même période en 2010, gérées par la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) de la préfecture de police dans l'agglomération parisienne. Le nombre total d'événements de voie publique a également augmenté de 24,74%, passant de 1665 à 2077, tout comme le nombre d'opérations de maintien de l'ordre de 34,57% (1270/1709) et le nombre de manifestations inopinées de 46,35% (151/221).

Il est à noter que, depuis le 14 septembre 2009, la DOPC prend en charge les événements se déroulant en petite couronne, permettant ainsi aux effectifs de police locaux de rester disponibles pour assurer leur mission quotidienne de lutte contre la délinquance générale.

Le comptage

Lors des manifestations importantes de voie publique dans la capitale, la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) met en place un dispositif spécifique de comptage : deux équipes ou plus, de fonctionnaires « spécialisés » dans cet exercice, sont installées sur des points hauts (balcons, ponts, terrasses etc.) situés à des points stratégiques préalablement ciblés, et comptent les manifestants par groupes de 10 personnes. En appui, un enregistrement vidéo de l'événement est réalisé en temps réel. L'estimation finale du nombre de participants découlera de la péréquation des différents points de comptage.



prennent la fuite à pied. Dans sa course, l'un des malfrats perd un trousseau de clés muni d'un cordon de couleur bleue... sous l'œil vigilant d'une caméra de vidéoprotection.

Le prélèvement génétique effectué sur ce cordon mène les policiers du service d'investigation

transversale (SIT), en charge de l'enquête, jusqu'à un jeune âgé de 20 ans, incarcéré à Fleury-Mérogis pour d'autres faits. La perquisition de sa cellule permet la découverte d'une paire de chaussures similaires à celle visible sur les bandes vidéo. A son domicile, les enquêteurs constatent que les clés découvertes déverrouillent la boîte aux lettres et la porte d'entrée. Malgré ces éléments, le jeune homme nie les faits.

L'enquête met également en lumière la complicité d'un ancien salarié du commerce dévalisé. Le 20 avril, ce dernier se présente de lui-même aux enquêteurs, reconnaît les faits, mais tait l'identité de son complice.

Tous deux ont été déférés en vue de l'ouverture d'une information judiciaire.

...face à la violence



Samedi 16 avril, 22h40, un couple est agressé par deux individus dans une station de métro du 19^e arrondissement. L'homme, un couteau sous la gorge, est dépouillé de son téléphone portable par un premier malfrat. Son amie est, quant à elle, tenue en respect par le complice muni d'un tesson de bouteille. Les deux comparses prennent la fuite.

Sur les bandes de vidéoprotection, les deux voleurs apparaissent clairement en train de déambuler dans la station quelques temps avant les faits. Un signalement est largement diffusé aux services de police et de gendarmerie.

Le 21 avril, une patrouille de la sous direction régionale de la

police des transports (SDRPT)

remarque, dans la même station, deux toxicomanes notoires correspondants en tous points aux agresseurs.

Interpellés, le premier a reconnu le vol mais pas l'utilisation d'armes, il a été déféré le lendemain. Le second n'a pu être entendu car hospitalisé d'office.

ÉVÉNEMENT

• La préfecture de police à la Foire de Paris !



A partir du 28 avril et jusqu'au 8 mai, la préfecture de police participera à la Foire de Paris 2011 au sein de l'espace d'exposition du concours Lépine international de Paris. Sur son stand, elle offrira au public un aperçu de la diversité des missions de la police et des

► QUIZ

Iées reçues ou fausses rumeurs, saurez-vous répondre correctement à ces affirmations concernant les manifestations ?



[voir le quiz](#)

► PUBLICATION

L'accueil par le menu



Qui sont les hôtes de la préfecture de police ? De quels outils disposent les agents de guichets pour rester « zen » en toutes circonstances ? Quelles sont les règles de la déontologie policière ? Qui se cache derrière les voix qui vous informent par téléphone ? Au fil de cet abécédaire de l'accueil, vous découvrirez tous les efforts



actions innovantes de l'institution pour mieux prévenir et assurer la sécurité des franciliens. Vous

pourrez ainsi y découvrir un panel des technologies novatrices de la police technique et scientifique, les dernières applications (web et télé-services) relatives au service public, les moyens récents pour contrer la fraude aux moyens de paiement, etc.

Innovation, inventivité, modernité, des mots chers à la préfecture de police qui fêtera cette année les 110 ans du concours Lépine international de Paris. Créé par le préfet de police Lépine en 1901, ce concours-exposition permet, aujourd'hui encore, de mettre en valeur des inventions étonnantes.

Porte de Versailles – Paris

Pavillon 7/3

Du 28 avril au 8 mai 2011

De 10h à 19h tous les jours (jusqu'à 21h les 29 avril, 3, 4 et 5 mai, jusqu'à 23h le 6 mai et dès 9h30 les samedis, dimanches et jours fériés)

FOCUS

• Qui est l'inventeur du concours Lépine ?



Le préfet de police Louis Lépine est entré dans l'histoire non seulement grâce à sa longévité exceptionnelle à la tête de l'administration de la police parisienne – 18 ans au total, de 1893 à 1897 puis de 1899 à 1913 – mais aussi en raison des nombreuses avancées dont il fit bénéficier l'ensemble des administrés de ce qui était, à l'époque, le département de la Seine.

Soucieux de moderniser les services de police, il s'attaqua aux conditions de circulation et de stationnement dans Paris en plaçant aux carrefours des agents

équipés de sifflets et de bâtons blancs et créa trois brigades spécialisées, la brigade cycliste (les fameuses hirondelles), la brigade cynophile et la brigade fluviale, toujours en activité. Il est également à l'origine de la création du service des objets trouvés, de l'ouverture du musée des collections historiques de la préfecture de police, en 1909, ou enfin, ce qui rendra son nom populaire depuis un siècle, de l'instauration du concours qui porte son nom.

Initialement, le concours Lépine récompensait d'un prix de 100 francs un petit fabricant de jeux et jouets, de quincaillerie, d'articles d'ameublement, de ménage, de sport, de mécanique, de T.S.F., de photographie, etc. Il était destiné à sortir les petits fabricants parisiens du marasme économique ambiant. Aujourd'hui, il est ouvert à tous et distingue les innovations les plus remarquables.

Pour en savoir plus sur le concours Lépine, rendez-vous sur [le site officiel du concours](#).

déployés dans ce domaine par une institution qui accueille chaque année près de trois millions de personnes pour les motifs les plus variés, du dépôt de plainte à l'obtention d'une carte nationale d'identité en passant par la recherche d'un proche disparu ou l'organisation d'un défilé haut en couleur dans les rues de Paris. Vous ferez aussi un détour par des services insolites comme celui des objets trouvés ou l'étonnant musée de la préfecture de police et découvrirez les nombreux événements ludiques ou culturels destinés à mieux faire connaître la police aux citoyens.

[Consultez les bonnes feuilles du Liaisons 101, « L'accueil par le menu », sur le site Internet de la préfecture de police.](#)

VOIR AUSSI...

- [Vidéoprotection](#)
- [Les 110 ans de la brigade fluviale](#)
- [Les unités VTT](#)
- [Liaisons : l'accueil du public](#)

- **Le service de l'exécution des décisions de justice**



Attaché à la direction de la police judiciaire, le service de l'exécution des décisions de justice (SEDJ) est un outil essentiel au service de la justice pénale. Si sa mission principale est de localiser et d'interpeller les personnes recherchées en vertu d'une pièce de justice (jugement, mandat

d'arrêt national ou international, réquisition aux fins de prélèvements biologiques, etc.), ce service assure également le suivi des personnes placées sous contrôle judiciaire et effectue les différentes enquêtes liées au milieu carcéral (permis de visite, libérations conditionnelles, etc.), de prélever l'ADN de justiciables qui y ont échappé au cours du processus pénal.

Il est également chargé de convoquer par tous moyens les témoins ou jurés défaillants à la demande de la cour d'assises en session. Le SEDJ est devenu le référent régional FIJAIS, (Fichier Judiciaire National Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes) de tout le ressort de la préfecture de police. Son activité s'inscrit résolument dans une perspective régionale avec la mise en place de la police d'agglomération.

Dans ce cadre, des contacts ont été pris avec les Parquets des départements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, afin notamment de définir une approche du nombre de dossiers supplémentaires dont va être chargé le service dans le cadre de l'élargissement territorial de ses missions.

Ainsi, à ce jour, pour l'année 2011, les groupes opérationnels du SEDJ ont opéré 476 interpellations, soit une augmentation de plus de 30% par rapport à la même période en 2010.

- **Des nouveaux commissaires accueillis par le préfet de police**



Le 21 avril, salle des 167 policiers morts pour la libération de Paris, Michel Gaudin, préfet de police, a accueilli 49 commissaires de police qui ont pris ou prendront, sous peu, leurs fonctions au sein des différentes directions actives de la préfecture de police.

Parmi ces commissaires, 20 sont affectés à la direction de sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP), 12 à la direction de la police judiciaire (DPJ), 2 à la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC), 1 à la direction du renseignement (DR), 1 à l'inspection générale des services (IGS). 13 sont des élèves commissaires de la 61^e promotion d'élèves commissaires qui ont choisi une première affectation à la préfecture de police et qui rejoindront les affectations à la DSPAP (11) et à la DOPC (2). Préalablement à leur prise de poste, ces commissaires élèves suivront un ultime stage, intitulé « adaptation personnalisée à l'emploi choisi », dans les différents services de leur future direction d'emploi.

De plus, des séances de sensibilisation sur les communautés qu'ils auront à connaître dans l'exercice de leurs futures fonctions, leur seront organisées. Elles porteront sur le communautarisme, les mouvements juifs extrémistes, l'islam radical en Ile-de-France. Une visite du mémorial de la shoah ainsi qu'une intervention de la

direction du renseignement ayant pour thème l'extrémisme sont prévues.

➤ RÉGLEMENTATION

- **Tradition ancienne, la vente du muguet à l'occasion du 1er mai n'en reste pas moins réglementée**



Le jour du 1er mai, un arrêté municipal du 12 avril 1988 prévoit que la vente du muguet à Paris est autorisée sous les conditions suivantes : le muguet doit être vendu en l'état, c'est-à-dire ni en pot, ni en préparation florale et le point de vente doit être distant de plus de 40 mètres d'un lieu de vente habituel d'un fleuriste professionnel. La violation de ces

dispositions est passible d'une contravention de 1ère classe. Dans ce cadre, la saisie des marchandises n'est pas prévue.

Les autres jours, la vente du muguet sans autorisation municipale constitue une contravention de 4e classe prévue et réprimée par l'article R.644-3 du code pénal ou, à l'appréciation du parquet, un délit puni d'une peine de 6 mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende prévu et réprimé par l'article 446-1 du code pénal. Dans le cadre du délit, la saisie des marchandises est prévue.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.

Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.

Rédacteur en chef : Didier Carié.

9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

[Se désabonner](#) | [Nous contacter](#) | [Consulter les numéros précédents](#) | [Préfecture de police](#)